

dans la quasi exemption consacrée par la bulle *Condite* du 8 décembre dernier, des entraves à ce qu'ils appellent la pleine liberté de leur administration. Aussi quelques-uns d'entre eux sont-ils loin d'être opposés aux mesures prises contre les religieux, et désireraient que toutes les congrégations fussent soumises à leur juridiction. Ici le mot juridiction est inexact pour ce qui regarde les congrégations à vœux simples, mais on sait ce que désirent ces prélats. Ils veulent avoir pleine et entière domination sur toutes les maisons religieuses existant dans leurs diocèses, comme ils ont pleine et entière juridiction sur les paroisses qui forment le territoire soumis à leur autorité. Et le gouvernement, dans les instructions ajoutées à la loi des associations, vient de leur donner raison. Il n'autorisera que les associations religieuses qui relèveront des évêques. Là est le danger pour l'avenir.

— Et au lieu de me lancer dans une dissertation qui serait trop longue, je vais indiquer un seul fait qui prouvera, mieux que tous les arguments, que la soumission absolue aux évêques des instituts religieux à vœux simples est leur dissolution à plus ou moins longue échéance. La Russie a voulu en 1863 mettre tous les instituts religieux catholiques du pays sous le gouvernement des évêques. Chaque ordinaire était supérieur des maisons de son diocèse et nommait un chanoine comme visiteur. Qu'est-il arrivé ? En 1900 il n'y avait plus dans toute la Russie que quatre couvents de religieux ou religieuses, et dans un état de dépérissement tel que leur dissolution prochaine est une question presque de mois.

— Tel serait le sort réservé à la vie religieuse en France. La pratique des conseils évangéliques n'a pu fleurir et se développer qu'en s'attachant directement au roc de Pierre, et en puisant assés aux sources mêmes du suprême pouvoir de l'Eglise.

DON ALESSANDRO.



chain,  
Le  
comm  
Nous  
instit  
conve  
généra  
Rien  
saurait  
Que  
bienve  
Sainte-  
pension  
défrayé  
truction  
Les c  
institut  
a-t-on d  
Il y  
séra noi  
profit et  
séculière